

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE D'AIX-MARSEILLE
UNIVERSITÉ

AVIS n° 2025/09/11-01-CFVU

**Révision du Cadrage de la prime d'engagement pédagogique (PEP)
A compter du 1^{er} septembre 2024**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 11 septembre 2025, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Christophe Pellegrino, Vice-président formation,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2023/06/20-05-CA du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université portant sur la révision du Cadrage de la prime d'engagement pédagogique à compter de 2023,

Vu l'avis du Comité social d'administration portant sur la révision du Cadrage de la prime d'engagement pédagogique, à compter de 2025,

Considérant les précisions apportées aux conditions et à la durée de versement de la prime d'engagement pédagogique (PEP),

Considérant le souhait de l'établissement de faire bénéficier aux lauréats de la campagne PEP 2024 lesdites modalités de versement,

Après examen, la Commission de la formation et de la vie universitaire

Article unique:

REND UN AVIS FAVORABLE aux révisions apportées au Cadrage de la prime d'engagement pédagogique, à compter du 1^{er} septembre 2024.

Cet avis rendu, avec 24 voix pour et 5 abstentions par les membres présents et représentés, est soumis à l'approbation du Conseil d'administration de l'établissement.

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 38

Quorum : 20

Membres présents et représentés : 29

Fait à Marseille, pour le Président et par délégation,

